

Pour que le Canada joue un rôle international plus important, il faut au préalable une économie canadienne qui soit forte. Mais si notre seul objectif est une économie intérieure forte, alors, c'est que nous ne reconnaissons pas que la justice sociale à l'échelle internationale soit le seul moyen d'accéder à la paix mondiale. Je désire donc que le gouvernement canadien accorde une priorité plus importante à sa participation aux programmes des Nations Unies pour le développement et la distribution des aliments, pour la lutte contre l'analphabétisme et pour les services de santé.

Pour terminer, le Conseil des sciences du Canada nous a récemment livré un rapport très controversé, dans lequel il met en question le syndrome de la croissance comme critère de succès national. Le Conseil veut que nous utilisions l'énergie et le génie qui ont permis d'édifier le pays «pour créer de nouvelles structures sociales, de nouveaux modes de transports, de nouvelles techniques d'élimination des déchets et toute la panoplie de nouveaux services qu'exige notre nouveau style de vie». En d'autres termes, nous pouvons mettre l'accent, au niveau national, sur l'amélioration de la qualité de la vie plutôt que sur l'accroissement du volume des biens. Voilà qui s'inscrit dans l'examen international de nos systèmes de soutien de la vie qui se fait actuellement par l'intermédiaire du Club de Rome.

La population, l'industrialisation, la production des denrées alimentaires, l'épuisement de nos ressources non renouvelables et la pollution ne peuvent plus être considérés séparément; ils sont étroitement reliés à trop d'égards. Les ressources de notre planète sont limitées et les besoins auxquels elles doivent répondre ne cessent de croître. Aussi, la protection de l'environnement exige-t-elle une action politique positive et une évolution sociale créatrice. A mon avis, il est possible de créer une situation écologique, une stabilité pendant bien des années à venir.

Le Canada ne peut faire abstraction du problème mondial. Nous devons redéfinir nos priorités nationales, et c'est au Parlement de le faire.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je regrette de devoir interrompre le député, mais son temps de parole, aux termes de l'ordre de la Chambre adopté l'autre jour, est écoulé et ne peut être prolongé.

• (1630)

[Français]

M. Francis Fox (Argenteuil-Deux-Montagnes): Je suis particulièrement heureux, monsieur l'Orateur, de prendre part aujourd'hui au débat sur le budget.

A titre de député d'Argenteuil-Deux-Montagnes, circonscription qui, soit dit en passant, a délégué à la Chambre un premier ministre, en la personne de sir John Abbott, et plusieurs autres parlementaires distingués, tant conservateurs que libéraux, je tiens d'abord à vous féliciter de votre élection à la présidence de la Chambre des communes. Vous êtes reconnu, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de cette enceinte, pour ce que vous êtes: un homme intègre, juste, impartial et dont la contribution à la bonne marche des travaux de la Chambre est incontestable.

Monsieur l'Orateur, mes concitoyens et moi croyons en un Canada fort, en un Canada uni, en un Canada prospère, en un Canada humain. Les mesures législatives que nous adoptons à la Chambre doivent être examinées à la lumière de ces critères.

Le budget—M. Fox

De tous ces critères, monsieur l'Orateur, il en existe un qui est sous-jacent, qui englobe les autres, qui leur donne leur signification: c'est le critère humain.

Le mandat que nous confient nos électeurs est plutôt général. Nous sommes chargés de voir à l'intérêt public, de gérer les affaires de l'État pour le mieux-être de la population. Mais nos électeurs nous confient également un mandat précis: celui de voir à ce que cet État, de plus en plus puissant, devienne de plus en plus sensible aux aspirations des individus qu'il doit servir.

Je crois, monsieur l'Orateur, que le budget qui a été présenté au nom du gouvernement du Canada par le ministre des Finances (M. Turner) s'inscrit précisément dans cette ligne de pensée.

[Traduction]

Il n'est pas nécessaire, je crois, de reprendre les points saillants du budget. Il suffit de signaler qu'il vise avant tout à réduire le chômage et stimuler la croissance économique, à diminuer les pressions inflationnistes et neutraliser les effets de l'inflation passée, à élever le revenu réel et assurer aux citoyens âgés une part plus généreuse de la prospérité de leur pays, à contribuer enfin à une expansion économique plus équilibrée dans toutes les régions du pays.

J'ai été particulièrement heureux de voir qu'on avait augmenté les pensions de vieillesse et celles des anciens combattants. Il m'a toujours semblé que le Parlement a contracté une responsabilité toute particulière à l'égard de ceux qui ont contribué à établir notre pays et je suis toujours fier de faire partie du Parlement, en ce moment.

On peut, à juste titre, qualifier de familial le budget présenté à la Chambre. Outre l'augmentation de la pension pour les Canadiens âgés de 65 ans et plus, les exemptions d'impôt ont été augmentées pour tous les contribuables, à compter du 1^{er} janvier 1973, et l'on propose une diminution d'impôt de 5 p. 100.

Mais l'innovation la plus importante est sans doute le projet d'indexer dès 1974 le régime d'imposition à l'indice du coût de la vie. Les échelles d'imposition et d'exemption seront modifiées chaque année suivant un facteur d'inflation fondé sur l'indice des prix au consommateur. Les réductions dans les tarifs et les taxes de vente aideront aussi, sans doute, à abaisser le coût de la vie.

En outre, le gouvernement est venu à la rescousse du contribuable. Le système général de péréquation sera élargi au cours de la prochaine année financière de façon à comprendre des subventions au chapitre de l'impôt foncier, ce qui devrait permettre aux provinces de soulager les propriétaires et les locataires qui ont dû assumer le fardeau croissant de l'impôt scolaire local. Aux termes de ce programme, la province de Québec recevra du trésor fédéral en 1973-1974 78.6 millions de dollars de plus en versements de péréquation.

C'est avec plaisir aussi que je note la promesse que le ministre des Finances (M. Turner) a faite d'annoncer bientôt des mesures destinées à encourager la petite entreprise. Je considère que ce secteur est de la plus haute importance, étant donné qu'environ 60 p. 100 de la main-d'œuvre canadienne est employée par des établissements qui ont les caractéristiques de la petite entreprise. Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) a fait remarquer dernièrement que 3,500,000 travailleurs canadiens étaient au service d'entreprises comptant au plus 15 employés. La petite entreprise assure donc la subsistance de la majorité des travailleurs canadiens. La